Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200471-20251127-2025_11_83-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

18 HEURES

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Messieurs TRENDA, BURLOT, Madame GANNE, Monsieur LE BARS et Madame RAOULT.

Absents : Jacky SOUNDRON, Stéphane FRELAU, Marielle THOMAS ayant donné procuration à Olivier ALLAIN, Victor COSTE et Candice GUDERMARD ayant donné pouvoir à Mylène COURTOT.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 21 novembre 2025.

Objet : **Installation Classée pour la Protection de l'Environnement**
Projet de parc éolien Les Grands Clos

Une enquête publique est ouverte du 24 novembre au 23 décembre 2025 inclus sur la demande présentée par la société d'Exploitation du Parc Eolien (SEPE) Les Grands Clos SARL, pour être autorisée à implanter et exploiter un parc éolien comprenant 3 aérogénérateurs et 1 poste de livraison, sur les communes de St Mayeux et St Gilles-Vieux-Marché.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête sont tenus à la disposition du public en mairie de St Mayeux et St Gilles-Vieux-Marché pendant toute la durée de l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- EMET un avis favorable à la demande précitée.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 27 novembre 2025.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 12 décembre 2025
Certifié par M. le Maire

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor